



CS_2024_33

Extrait du registre des délibérations du COMITÉ SYNDICAL Séance du 14 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze juin, à dix heures, se sont réunis à la Mairie de Nort-sur-Erdre (salle du Conseil Municipal), sur convocation adressée le sept juin deux mille vingt-quatre, les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Michel BRARD, Président.

PRESENTS :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : Mmes Édith MARGUIN et Marie-Irène BOUIN et M. Philippe PADIOLEAU ; **ESTUAIRE ET SILLON** : MM. Patrick CORBEL, Pierre LAUDEN et Yves TAILLANDIER (*pouvoir reçu de M. CHARBONNIER*) ; **RÉGION DE BLAIN** : MM. Jean-François RICARD et Martin PELÉ ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY** : Mme Noëlle MARTEAU ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : MM. Pascal EVAIN et Roland SCLAVERANO ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Mickaël DERANGEON ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Jean-Michel BRARD (*pouvoir reçu de M. PRIN*), Daniel BENARD, Patrick BERNIER, Claude CAUDAL, Thierry RICCI et Mme Aurélie GUITTENY ; **REDON AGGLOMÉRATION** : MM. Fabrice SANCHEZ et Jacques LEGENDRE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : MM. Jean-François CHARRIER (*pouvoir reçu de Mme CHEVALIER*), Yves DAUVE, Paul SEZESTRE, Arnel VION et Patrick MAILLARD ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : MM. Jacques PRAUD (*pouvoir reçu de Mme BLANCHET*), Laurent MERCIER et Mme Anne-Marie CORDIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Frédéric MILLET, Didier BROUSSARD et Philippe JOUNY ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Pascal DABIN, Youssef KAMLI, Joseph LANCREROT, Frédéric LAUNAY (*pouvoir reçu de M. JOUNIER*), Thierry BEAUQUIN et Bernard GENDRONNEAU.

Secrétaire de séance : M. Yves DAUVE

Titulaires : 57

Quorum : 29

Présents : 38

Votants : 43

Pouvoirs : 5

ABSENTS EXCUSES :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : MM. Philippe CADOREL et Lionel MUSTIERE ; **ESTUAIRE ET SILLON** : M. Yoann DORNER ; **RÉGION DE BLAIN** : M. Joël ARIZA ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY** : M. Jean-Luc GRÉGOIRE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : Mme Marie-Line BOUSSEAU, MM. Raymond CHARBONNIER (*pouvoir donné à M. TAILLANDIER*) et Alain COUTRET ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Laurent ROBIN ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Cédric BIDON, Luc NORMAND, Yvon JACOB et Patrick PRIN (*pouvoir donné à M. BRARD*) ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : Mme Christine CHEVALIER (*pouvoir donné à M. CHARRIER*) et M. Jean-Luc BESNIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : Mme Christine BLANCHET (*pouvoir donné à M. PRAUD*), MM. Joël JAMIN et Jean-Michel CLAUDE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Benoît LELIEVRE et David MOISAN ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Bernard BELLANGER, Jean-Guy CORNU, Thierry GRASSINEAU, Jean-Marc JOUNIER (*pouvoir donné à M. LAUNAY*), Hervé CREMET, Vincent YVON, Pascal PAILLARD et Denis THIBAUD.

APPROBATION RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le syndicat doit présenter un rapport d'activité avant le 30 septembre. Ce rapport, accompagné du compte administratif, permet de retracer l'activité du syndicat.

Le rapport d'activités 2023 d'atlantic'eau est présenté en réunion.

Suite à ces informations,

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

- d'APPROUVER le rapport d'activité 2023 d'atlantic'eau.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel BRARD

CS_2024_33

Le Président,

➤ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :
- sa transmission en Préfecture le 12/07/2024

- sa publication sur le site www.atlantic-eau.fr le 12/07/2024

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou publication.

Au cours de l'année 2023, atlantic'eau a défini ses orientations stratégiques pour la période 2023-2026.

Orientations stratégiques d'atlantic'eau (2023-2026)

Trois axes majeurs ont été identifiés :

Axe stratégique n° 1 : « Garantir la qualité de l'eau : un enjeu de santé publique »

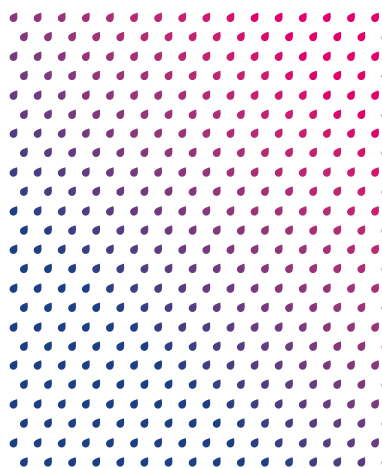
- Distribuer une eau répondant aux enjeux de santé publique au vu de l'état des connaissances :
 - respectant a minima les références et les limites de qualité réglementaires
 - ne dépassant pas la norme de 0,10 µg/l pour tout pesticide et ses métabolites qu'ils soient classés « pertinents » ou « non pertinents »
 - se rapprochant du niveau guide de 25 mg/l dans l'eau distribuée pour le paramètre nitrates
- Faire d'atlantic'eau un pôle de référence sur la qualité de l'eau
- Par une information transparente sur sa qualité, redonner confiance aux usagers dans l'eau distribuée

Axe stratégique n° 2 : « Innover pour garantir la continuité de service et sa résilience »

- Anticiper les évolutions tendanciennes du climat (sécheresse prolongée, crue...) et les événements extrêmes (pollution majeure en Loire...)
- Préserver la ressource en eau
- Garantir la sécurité sanitaire et protéger les installations contre les actes de malveillance
- Éviter les interruptions du service d'alimentation en eau potable par une gestion patrimoniale durable et adaptée

Axe stratégique n° 3 : « Être acteur du développement durable des territoires »

- Développer un service public de qualité à un prix maîtrisé et soutenable
- Anticiper les mutations des territoires
- Réduire l'empreinte écologique du service public de l'eau potable
- Être proche des territoires et des usagers





Tout au long de l'année, les agents d'atlantic'eau mettent à profit leur expertise pour optimiser le service public d'eau potable.

Ressources humaines

L'organisation des services

Au 1^{er} janvier 2023, atlantic'eau comptait **33 agents** sur des postes permanents, dont **10 agents contractuels**, pour **31.8 équivalents temps plein**, ainsi que 1 agent sur un contrat de projet et 1 agent sur emploi non permanent (accroissement temporaire d'activité).

Au 1^{er} janvier 2024, atlantic'eau compte **39 agents** sur des postes permanents, dont **11 agents contractuels**, pour **37.5 équivalents temps plein**, ainsi que 1 agent sur un contrat de projet.

Formations

En 2023, les agents ont bénéficié globalement de 87 journées de formation.

Des départs, des arrivées

Stéphane FAIVRE a été recruté en qualité de directeur général des services en remplacement de Laurent CADERON qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Florent GUILLEMOT, attaché, a rejoint le service administratif en tant que responsable du pôle marchés publics.

Marie-Alice DORLEANS a rejoint atlantic'eau en tant que technicienne SIG (poste nouvellement créé).

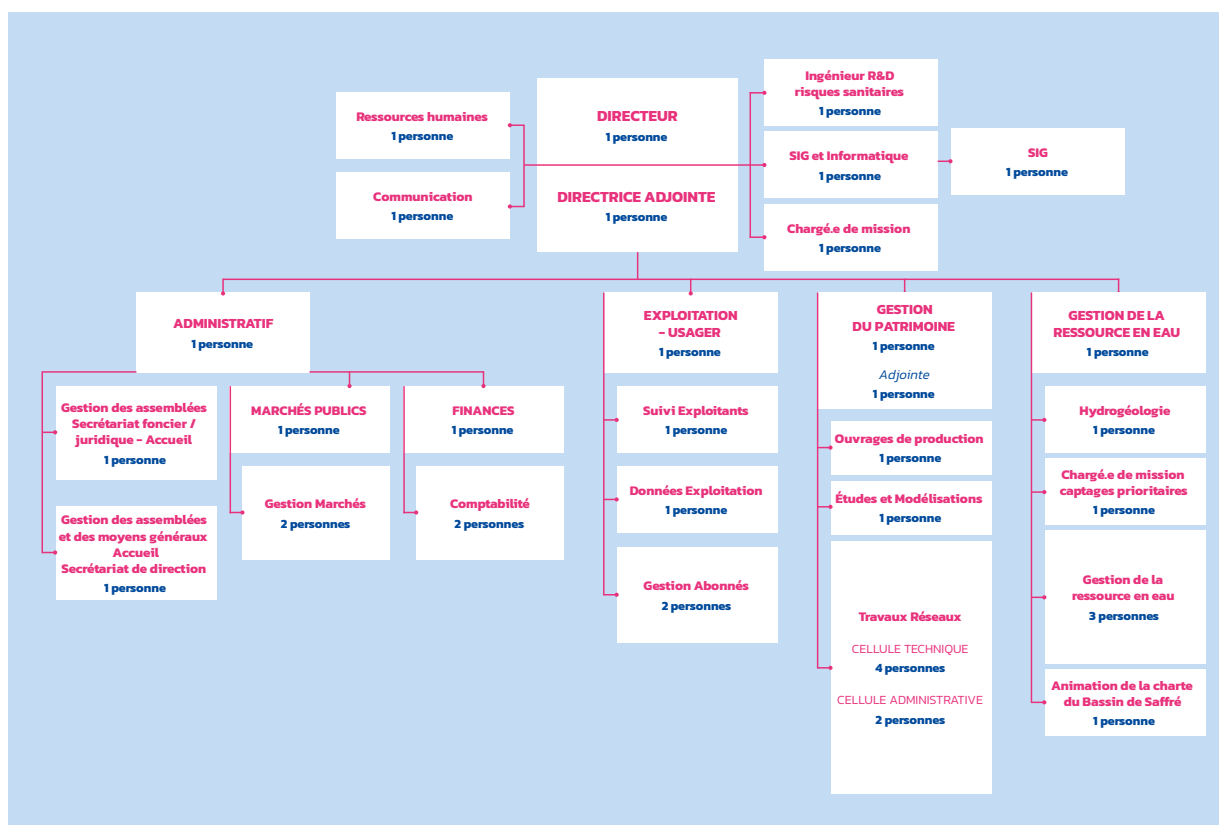
Rowayda SAID ABDHALLAH, adjointe administrative a rejoint le service Exploitation-Usager

Isabelle DUPONT a été recrutée au pôle finances en remplacement de Michèle MATRAT qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Marine DROUET a réintégré la collectivité au sein du service gestion de la ressource en eau.

Nathalie HUOT, ingénieure, a rejoint le service patrimoine.

Organigramme des services en 2024





Un site Internet au service des usagers et des élus

Créé en 2019, le site Internet d'atlantic'eau est constitué d'une version publique, destinée aux usagers, et d'un extranet pour les élus.

La version publique répond à plusieurs objectifs :

- faciliter le parcours de l'abonné pour réaliser ses démarches en ligne auprès du délégataire,
- assurer une communication transparente des décisions prises par les élus,
- informer et sensibiliser les usagers sur l'eau potable (qualité de l'eau, prix de l'eau, écogestes...)

L'espace extranet est dédié à l'ensemble des élus d'atlantic'eau, membres du bureau, conseillers syndicaux et conseillers territoriaux. Véritable boîte à outils pour accompagner le travail des élus, l'extranet constitue un point d'accès unique pour tous les documents concernant la collectivité et la gestion de l'eau potable sur les différents territoires d'atlantic'eau.

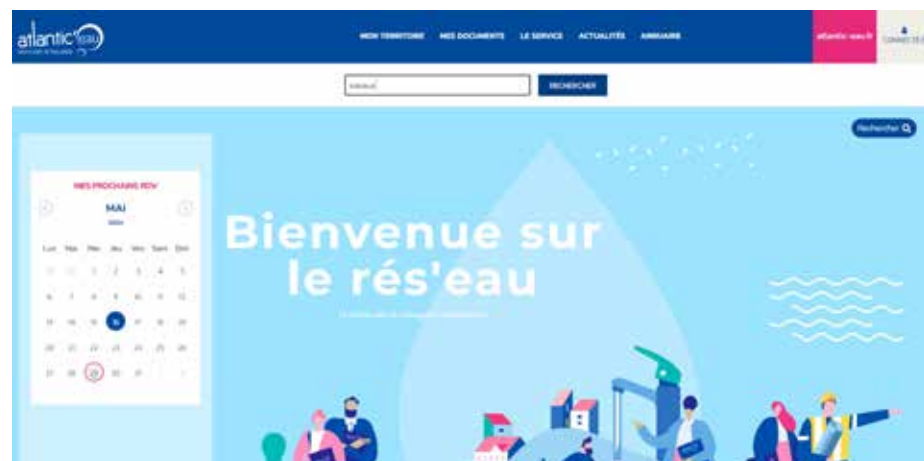
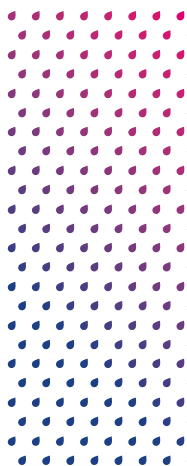
Améliorer l'accessibilité à l'information

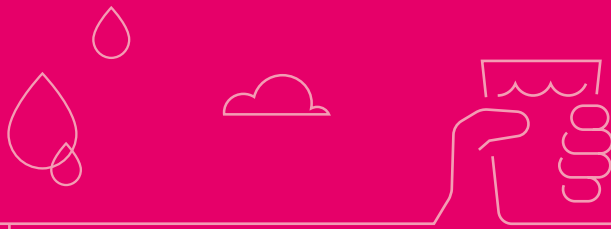
Après quelques années de mise en service, des évolutions devenaient nécessaires pour améliorer certaines fonctionnalités du site. Suite à une phase de consultation, atlantic'eau a confié cette prestation à l'entreprise ASTRAGA, pour un montant de 20 610 € HT. La mise en production de la nouvelle version du site a été effectuée en septembre 2023.

Sur le site Internet comme sur l'extranet, diverses évolutions ont été apportées afin d'améliorer l'accès à l'information et garantir la transparence de la communication.

En page d'accueil, le carrousel de photos offre une meilleure mise en valeur des actualités d'atlantic'eau. L'accès aux démarches en ligne des abonnés reste une priorité avec des accès directs repensés et un système de cartographie proposé pour mieux situer les accueils physiques des abonnés. Un espace documentaire a été créé pour retrouver l'ensemble des supports d'information et de sensibilisation produits par atlantic'eau : lettres d'infos, rapports d'activités, vidéos... Un sous-menu est désormais dédié aux documents administratifs réglementaires (délibérations, documents budgétaires...).

Sur l'extranet, des systèmes de classements permettent de favoriser l'accès aux dossiers de réunion pour les élus. Un moteur de recherche a été mis en place pour retrouver plus facilement des contenus. Le module de notification pour informer les élus de l'ajout d'un nouveau document sur leur espace extranet est désormais opérationnel.





Gestion de la ressource en eau

La commission ressource en eau est composée de 16 délégués d'atlantic'eau et est animée par le service Gestion de la Ressource en Eau pour informer ou débattre sur différents sujets concernant la ressource en eau.

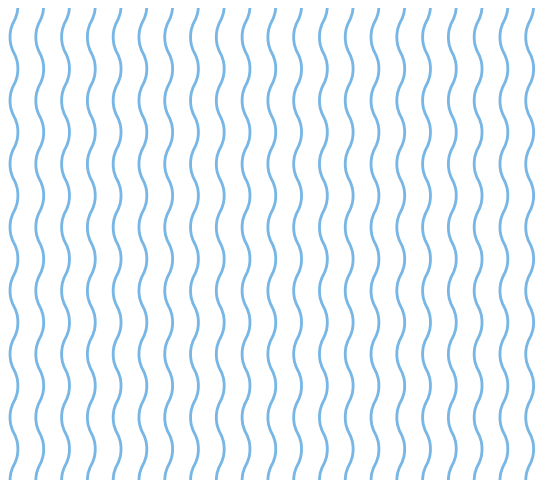
Lors des 2 réunions de 2023, les thématiques suivantes ont été abordées : le maintien de la filière de l'élevage, la gestion foncière, la méthanisation, l'agrivoltaïsme et les retenues d'eau de substitution.

Exploitation-usager

Au cours de l'année 2023, les délégataires et les services d'atlantic'eau ont eu l'occasion de se confronter à quelques événements de crise ayant pu conduire parfois à la distribution de bouteilles d'eau.

Le service a aussi travaillé sur la définition d'un événement eau potable, le cadre réglementaire et la responsabilité de chaque acteur selon la situation.

Les élus d'atlantic'eau ont été sensibilisés à la gestion des événements eau potable lors des commissions territoriales d'automne 2023.



Patrimoine

Lorsqu'un particulier veut réaliser des travaux d'urbanisme, il en fait la demande à sa collectivité pour autorisation. Ces travaux peuvent également concerner le réseau d'alimentation en eau potable. La collectivité transmet alors la demande de travaux à atlantic'eau pour établissement d'une convention de financement en accord avec les règles de financement du syndicat. Dès lors que la convention est signée entre les parties, atlantic'eau commande les études et les travaux en vue de la réalisation du projet.

Ainsi en 2023, le service Patrimoine a réceptionné les dossiers suivants :

Nombre de dossiers reçus

Nature de marchés	2022	2023
Autorisation d'Urbanisme	67	55
Bâtiments prof.	4	4
Déplacement compteur	2	3
Division de parcelle	4	1
Habitat antérieur à 2001	30	30
Habitat postérieur à 2001	1	3
Lotissement communal	3	5
Lotissement privé	65	51
Modification réseau privé	3	2
Modification réseau public	14	9
Participation pour voirie et réseaux	2	4
ZAC en régie/mandat	0	1
ZI communautaire	2	1
Totaux	197	169



Administratif

Pôle « Marchés publics »

Nombre de marchés notifiés en 2023

Nature de marchés	2022	2023
Services	51	31
Fournitures	-	-
Travaux	18	26
TOTAL	69	57

Nombre d'actes principaux réalisés sur les marchés en 2023

Nature des actes	2022	2023
Avenants	22	63
Actes de sous-traitance	76	126
Certificats Cession de créances	3	0
Garanties	31	22
Décomptes généraux	54	58
TOTAL	186	269

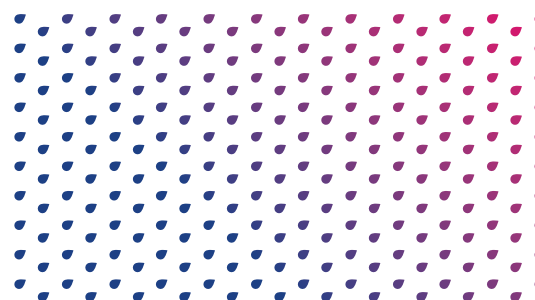
Pôle « Finances »

Au cours de l'année, le service a élaboré et soumis à l'assemblée :

- Le budget primitif 2023 : 31/03/2023
- Le compte administratif 2022 : 31/03/2023
- Les décisions modificatives 2023 : 05/07/2023 et 24/11/2023

Nombre de pièces comptables émises en 2023

	2021	2022	2023
Nombre de mandats émis	2 326	2 174	2 657
Nombre de titres de recettes émis	4 598	4 140	4 708





Informatique

En 2023, a été réalisé le schéma directeur informatique. Ce dernier fixe les objectifs en vue de fiabiliser et adapter la gestion du système d'information d'atlantic'eau aux usages des utilisateurs et aux évolutions informatiques (sécurité, logiciels, matériel...).

Le travail d'amélioration de la qualité des données SIG et de la valorisation des données en interne s'est également poursuivi (gestion des plans de récolement via la plateforme govalid, accès facilité aux prélèvements de voirie amiante/HAP...).

Enfin, les projets géomatiques « L.A Géo-Data » en lien avec TE44 se sont notamment traduits par le lancement en 2023 de la mise à jour du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) Image réalisé en 2020. Les vols d'actualisation de l'image sont programmés au printemps 2024 pour une livraison de ce nouveau PCRS prévue fin 2024.



Journée du personnel à Châteaubriant, le 4 juillet 2023

Compte administratif 2023

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 044-254401094-20240614-CS_2024_33-DE



SECTION D'EXPLOITATION

	Budget 2023 (pour mémoire)	Réalisations exercice 2023
DÉPENSES		
011 Charges à caractère général	37 497 900,00 €	36 979 225,22 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 543 000,00 €	2 364 406,15 €
65 Autres charges de gestion courante	403 150,00 €	360 483,52 €
66 Charges financières	1 112 000,00 €	1 088 987,27 €
67 Charges exceptionnelles	367 000,00 €	351 565,69 €
68 Dotations, amortissements, provisions	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles	41 923 050,00 €	41 144 667,85 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 482 810,00 €	11 527 794,22 €
023 Virement à la section d'investissement	11 083 000,00 €	11 082 886,96 €
Total des dépenses d'ordre	23 565 810,00 €	22 610 681,18 €
TOTAL DES DÉPENSES	65 488 860,00 €	63 755 349,03 €
RECETTES		
013 Atténuations de charges	20 000,00 €	59 825,26 €
70 Ventes de produits	59 324 000,00 €	56 556 448,35 €
74 Subventions d'exploitation	51 960,00 €	49 490,50 €
75 Autres produits de gestion courante	0,00 €	4,99 €
76 Produits financiers	39 000,00 €	59 615,28 €
77 Produits exceptionnels	1 456 000,00 €	2 441 297,66 €
78 Reprises sur provisions et dépréciations	6 900,00 €	6 900,00 €
Total des recettes réelles	60 897 860,00 €	59 173 582,04 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 591 000,00 €	4 581 766,99 €
Total des recettes d'ordre	4 591 000,00 €	4 581 766,99 €
TOTAL DES RECETTES	65 488 860,00 €	63 755 349,03 €
EXCÉDENT D'EXPLOITATION	65 488 860,00 €	63 755 349,03 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

	Budget 2023 (pour mémoire)	Réalizations exercice 2023	Restes à réaliser au 31/12/2023
DÉPENSES			
16 Emprunts et dettes assimilés	3 276 265,00 €	3 442 555,48 €	0,00 €
20 Immobilisations incorporelles	517 500,00 €	81 169,80 €	350 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	123 917,00 €	76 495,55 €	25 292,60 €
23 Immobilisations en cours	39 423 500,00 €	37 317 412,41 €	2 106 087,68 €
27 Autres immobilisations financières	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles	43 343 182,00 €	40 917 633,24 €	2 481 380,28 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 591 000,00 €	4 581 766,99 €	0,00 €
041 Opérations patrimoniales	4 368 950,00 €	4 133 918,05 €	235 031,95 €
Total des dépenses d'ordre	8 959 950,00 €	8 715 685,04 €	235 031,95 €
TOTAL DES DÉPENSES	52 303 132,00 €	49 633 318,28 €	2 716 412,23 €
RECETTES			
10 Dotations, fonds divers et réserves	12 409 292,07 €	12 400 935,85 €	0,00 €
13 Subventions d'investissement	995 699,00 €	2 037 071,40 €	315 257,50 €
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	0,00 €	1 516,55 €	0,00 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €	169 393,73 €	0,00 €
27 Créances sur collectivités	182 000,00 €	274 183,43 €	0,00 €
Total des recettes réelles	13 586 991,07 €	14 883 100,96 €	315 257,50 €
021 Transfert de la section d'exploitation	12 482 810,00 €	11 527 794,22 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 083 000,00 €	11 082 886,96 €	0,00 €
041 Opérations patrimoniales	4 368 950,00 €	4 133 918,05 €	0,00 €
Total des recettes d'ordre	27 934 760,00 €	26 744 599,23 €	0,00 €
001 Excédent N-1 reporté	35 512 679,46 €	35 512 679,46 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES	77 034 430,53 €	77 140 379,65 €	315 257,50 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	24 731 298,53 €	27 507 061,37 €	



Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 044-254401094-20240614-CS_2024_33-DE

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 044-254401094-20240614-CS_2024_33-DE



7 Chemin du Pressoir Chêne, aie,
CS 50513
44105 Nantes CEDEX 4
www.atlantic-eau.fr



@atlantic'eau